

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Après le refus des clubs français africains : les nôtres seront fin

Willy NDONG
Libreville/Gabon

Le feuilleton a tenu en haleine durant plusieurs semaines tout le continent africain après la décision des clubs français de L1 et L2 de ne pas libérer leurs joueurs, notamment africains, pour prendre part aux deux dernières journées des éliminatoires de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations qui aura lieu l'année prochaine au Cameroun.

Au départ de l'affaire, il y a cette "provocation" de la Fédération internationale de football association (Fifa). En effet, la circulaire 1749 du Bureau du Conseil de la Fifa autorise les clubs à refuser de libérer leurs joueurs si et seulement si une quarantaine ou période d'auto-isolement d'au moins cinq jours est obligatoire à compter de l'arrivée des joueurs. Or, il se trouve que les clubs n'ont pas le droit de retenir leurs joueurs sélectionnés pour une rencontre internationale inscrite dans le calendrier de la Fifa. Devant cette belle occasion offerte par la Fifa, les clubs français de L1 et L2 décident de ne pas libérer leurs internationaux amenés à évoluer hors de l'Union européenne pendant la trêve de mars, en raison d'une possible septaine sanitaire à leur retour en France.

"En l'absence d'exonération de septaine pour les joueurs étrangers internationaux mis à disposition de leur équipe nationale (...), les clubs ne mettront pas à disposition des sélections les joueurs étrangers convoqués pour des matchs hors de la zone UE durant la prochaine période internationale du mois de mars", indique le communiqué de la Ligue de football professionnel (LFP). Tollé à travers le continent! De nombreuses voix s'élèvent, de fait, pour dénoncer "une pratique qui vise à assujettir, une fois encore, les Africains. Et

par conséquent, fragiliser encore un peu plus les dirigeants du football africain", s'indigne un membre du Comité exécutif de la Confédération africaine de football contacté par notre Rédaction. Lequel pense que si cette décision avait été appliquée, "de nombreux pays, tel le Gabon, qui a quasiment toutes ses troupes en Europe, et en l'absence d'un championnat, aurait eu beaucoup de mal à se qualifier face aux Léopards de la RDC qui, elle, peut aligner plusieurs joueurs locaux. Ce qui n'est pas le cas du Gabon qui ne dispose pas d'un grand réservoir de joueurs".

Du côté du Sénégal, La Fédération de football de ce pays a demandé à son homologue française d'intervenir pour que ses joueurs puissent participer aux prochains matches éliminatoires de la Can, qualifiant de "discriminatoire" la décision des clubs français de ne pas libérer leurs internationaux amenés à évoluer hors de l'UE en raison de la pandémie.

D'autres pays sur le continent ont également écrit à la Fédération française de football pour qu'elle puisse intervenir dans le sens de l'équité, "en accordant une dérogation, via le gouvernement français, aux joueurs africains comme c'est le cas pour les internationaux de l'équipe de France", indique une source proche de la Fédération gabonaise de football. Même les entraîneurs de Lille, Christophe Galtier, et de Rennes, Bruno Génésio, sont montés au créneau pour fustiger la décision des clubs français de ne pas libérer leurs joueurs étrangers. "Je trouve bien que l'équipe de France puisse bénéficier de tous ses joueurs mais j'ai du mal

à comprendre que le gouvernement ne donne pas une dérogation à tous les joueurs étrangers qui vont jouer à l'extérieur - comme ceux de l'équipe de France", fait remarquer le premier.

Ainsi, face à la pression exercée par de nombreux pays africains et autres sélectionneurs, pour dénoncer cette situation de deux poids, deux mesures, le gouvernement français décide d'accorder une dérogation aux internationaux qui doivent jouer hors Union européenne. Sous conditions, cependant : ils devront notamment revenir en France à bord d'un vol privé. "C'est une grande victoire pour le football africain. Car, s'il n'y avait pas eu cette pression, le gou-

vernement français n'aurait pas bougé. Même certains joueurs avaient décidé de braver la décision de leurs clubs respectifs en décidant d'honorer la sé-

lection. Pour dire que c'est en étant soudés que l'Afrique aura des résultats et sera entendue", se félicite un président de

fédération africaine contacté par notre rédaction.

Le feuilleton Fifa-clubs-fédérations africaines est donc terminé. Au grand bonheur du Gabon qui pourra donc disposer de toutes ses troupes. Car ayant pris ses dispositions pour remplir toutes les conditions exigées par les autorités françaises.



sport.union@sonapresse.com

mais de libérer leurs joueurs malheureusement tous là!

Gabon: le sens de l'anticipation

W.N.
Libreville/Gabon

GOUVERNER, c'est prévoir! Le gouvernement gabonais a fait sien cet adage en affrétant depuis plusieurs semaines un aéronef pour le transport aller-retour de ses joueurs évoluant en Europe. Cette décision est salutaire à la lumière des conditions fixées par les autorités sportives françaises qui exigent qu'un vol privé soit affrété pour le transport des footballeurs internationaux. Or, il se trouve que plusieurs pays africains ne remplissent pas encore cette condition. C'est le cas notamment de la RDC – prochain adversaire du Gabon –, du Congo, du Mali, du Togo, du Niger, de la Mauritanie... "Nous avons été informés de la décision des autorités françaises de libérer les joueurs expatriés sous condition seulement samedi dernier. Bien heureusement, le gouvernement avait anticipé, bien avant, en affrétant un avion depuis plusieurs semaines pour transporter nos joueurs. Si cette décision n'avait pas été prise à temps, l'équipe



Nos autorités ont pris les devants en affrétant un avion pour le transport des Panthères.

nationale aurait été amputée de la quasi-totalité de son effectif. Imaginez le désastre",

explique le ministre des Sports, Franck Nguema, interrogé sur la question.

L'arrivée des Panthères est prévue pour ce lundi en début de soirée.

À quoi joue la Caf?

M.A.
Libreville/Gabon

OBNUBILÉE par l'élection, ou plutôt la désignation, le 12 mars dernier, de son président, la Confédération africaine de football (Caf) donne l'impression de n'avoir pas vu le coup venir, tenant sans doute pour acquise la mise à la disposition de leurs sélections respectives des internationaux, en toutes circonstances et dès que s'ouvre une fenêtre internationale, comme c'est le cas pour les rencontres de cette semaine et celles de la semaine prochaine.

Pourtant, la fameuse circulaire 1749 du Bureau du Conseil



La Caf donne l'impression de n'avoir pas vu le coup venir.

de la Fédération internationale de football association (Fifa) autori-

sant les clubs à refuser de libérer leurs joueurs en cas de quaran-

taine ou de période d'auto-isolément obligatoire d'au moins cinq jours, à compter du retour de ces derniers, datait d'une bonne semaine déjà. Et aurait donc dû les alerter.

Et le rendez-vous de Rabat, qui a vu l'avènement à la tête de la Caf du Sud-Africain Patrice Motsepe, offrait l'occasion aux dirigeants du football continental d'aborder, entre quatre yeux, le sujet avec le président de la Fifa, Gianni Infantino, (omni)présent, pour ne pas dire à la manœuvre lors de cette élection. L'opportunité aussi de s'étonner, de la part d'une instance accusée d'ingérence dans les affaires de la Caf, d'une décision pénalisante pour

leurs fédérations.

Les Africains étaient d'autant plus fondés à insister que, contrairement à la Conmebol, la Confédération sud-américaine de football – là-bas, les matches de mars ont été ajournés –, leur calendrier leur offrait peu de possibilités de reporter les 5e et dernière journées des éliminatoires de la Can. Juin étant réservé à celles du Mondial-2022.

On peut avoir beau jeu d'accuser la Fifa et les clubs professionnels européens – qui se sont engouffrés dans la brèche – de ne pas jouer franc jeu. Encore faut-il que la Caf et nos fédérations apprennent à ne pas jouer contre nos propres intérêts.